Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIme ANNÉE

No 17

LAUSANNE

29 Avril 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'autonomie scolaire.* — CHRONIQUE SCOLAIRE : *Vaud.* — *Bibliographie.* — *Variété.* — PARTIE PRATIQUE : *Rédaction.* — *Orthographe.* — *Enseignement ménager.* — *Enseignement expérimental de l'agriculture.* — *Arithmétique.*

L'AUTONOMIE SCOLAIRE

Nous avions beaucoup parlé d'elle, il y a quelques années. Venue d'Amérique sous le nom de *self-government*, cette méthode d'éducation était destinée selon ses promoteurs, à imprégner nos écoles d'un esprit nouveau, et Dieu sait combien cela est désirable. Les revues pédagogiques et des ouvrages comme celui de Fœrster : l'*Ecole et le caractère*, qu'on ne saurait trop relire, avaient répandu chez nous les principes qui présidèrent aux Etats-Unis, à l'institution des républiques de jeunes gens de William George et des écoles-cités de Wilson Gill.

Aussi bien n'y avait-il là rien d'absolument nouveau pour nous. Le système n'est pas aussi américain qu'on a voulu le dire ; c'est en somme celui-là même qui, plus ou moins mitigé, vivifie depuis longtemps de nombreuses écoles anglaises et même certaines institutions suisses. Au XVIme siècle déjà, la république scolaire de Trotzendorf, à Goldberg en Silésie, avait une grande réputation, et plus près de nous, Em. de Fellenberg avait fondé, il y a plus d'un siècle, à Hofwil, à côté de son école primaire et de son institut agricole, un internat recevant les jeunes gens des classes riches et où régnait, semble-t-il dans toute sa pureté, le principe de l'autonomie scolaire. Une constitution avait été élaborée par les élèves, puis approuvée par Fellenberg, et la petite république qui,

vers 1818 comptait une centaine d'élèves de dix-huit à vingt-trois ans, avait son conseil législatif, son tribunal avec ses juges et ses fonctionnaires, son trésor public destiné à secourir les pauvres de la région. Le régime était d'ailleurs sévère et toute infraction réprimée par les élèves eux-mêmes. La république scolaire ne survécut guère à Fellenberg, et sous ses successeurs, cette maison unique redevint un collège comme les autres. (Pearson, *Journal of Education*, mai 1913.)

Mais revenons au XXme siècle. Il y a une dizaine d'années, quelques éducateurs de notre pays, préoccupés de transformer notre régime scolaire qui laisse l'enfant trop passif et souvent hostile, voulurent mettre l'autonomie scolaire en pratique. Des tentatives furent faites dans le canton de Vaud, à Nyon (*Educateur* du 29 janvier 1910), à Founex, à Brenles-sur-Moudon, et dans plusieurs cantons de la Suisse allemande (Zurich, Saint-Gall, Thurgovie, Grisons. etc.). Puis le silence se fit plus ou moins sur ces questions, un silence de mauvais augure et qui permettait de conclure au peu de faveur de la nouvelle méthode. De fait, le parlementarisme scolaire ne semble pas en train de prendre pied dans notre pays, ses promoteurs n'ont guère suscité d'émules, et voici que dans plusieurs des classes où il avait été instauré, on a rétabli l'ancien régime.

Eh bien ! ces échecs ne sauraient être définitifs. L'idée d'intéresser directement les enfants à la bonne marche de l'école, de remplacer le jeu de l'autorité pure aussi perfectionné soit-il, par celui d'une discipline librement consentie, d'inaugurer enfin partout le régime de la confiance mutuelle entre maître et élèves, de confier aux enfants diverses charges à remplir dans l'organisme scolaire et par là même cultiver chez eux l'initiative et le sens des responsabilités, cette idée-là, dis-je, ne peut pas être sacrifiée sous prétexte de quelques tentatives malheureuses ou simplement prématurées.

En toutes choses, il y a la manière, et il faut trouver la bonne, c'est-à-dire celle qui convient à nos écoles publiques. Entre la république pure, telle qu'elle a été proclamée, par exemple, à l'Odenwaldschule (Dr. Geheeb) où le directeur n'est plus que le *primus inter pares* du corps des professeurs et des élèves, et le

système déjà très anciennement en vigueur à l'institut évangélique de Schiers, dans les Grisons, où les élèves jugés les plus dignes se voient attribuer une parcelle d'autorité, il y a tous les intermédiaires. N'essayons donc pas de brûler les étapes. Vouloir introniser d'emblée dans nos écoles le régime de l'autonomie pure, sous prétexte qu'il est théoriquement le plus parfait, serait à mon sens pure folie. Ni les maîtres, ni les élèves, ni les familles ne sont préparés à l'avènement d'une république scolaire à la William George — on l'a parfois trop oublié — et ce n'est pas sans raison que le Département de l'Instruction publique du canton de Thurgovie met les instituteurs en garde contre ce qu'il appelle de semblables amusements (*Educateur*, 8 mai 1915).

Encore ne faudrait-il pas confondre le but et les moyens: on n'y a pas non plus toujours pris garde. Le but à atteindre, répétons-le, c'est de faire collaborer éducateurs et enfants. William George semble aboutir au relèvement des petits vagabonds de la grande ville, par l'introduction à l'école d'un parlementarisme qui nous paraît souvent bien vide et raisonneur (voir pour l'exposé du système, l'article de M. Marty dans l'*Education*, juin 1913). Mais nous ne sommes point en Amérique, et je crois que, sans trahir la bonne cause — car c'en est une — on peut s'abstenir de singer en classe les organisations de la société civile et de donner aux réunions d'élèves les allures d'assemblées politiques. Cette caricature du parlementarisme [1] qui, répétons-le, n'est qu'un simple décor de la pièce, paraît avoir éveillé les méfiances des instituteurs de la Suisse romande [2]. Le système plus tempéré en vigueur dans les écoles nouvelles de France, où vous ne trouvez ni conseil législatif, ni conseil exécutif, ni tribunaux, mais où les maîtres sont souvent admirablement secondés dans leur tâche d'éducateurs par les élèves eux-mêmes (capitaines), s'adapterait bien mieux à nos écoles. C'est en somme celui-là même que M. Hepp a mis en pratique dans sa classe à Zurich. Cet éducateur paraît s'être aiguillé sur la bonne voie, et je ne saurais trop recommander aux mem-

[1] Voir la critique serrée qu'en a faite Consbruch, Saemann, janvier 1914, résumé français dans : l'*Education*, juin 1914.

[2] On sait qu'il y a quelques années, le corps enseignant primaire vaudois, dans ses conférences, s'était prononcé contre l'introduction de l'autonomie scolaire.

bres du corps enseignant de relire et de méditer son intéressant exposé [1].

En résumé, si nous savons introduire la réforme par échelons, par adaptations successives et réciproques des maîtres et des élèves, en ne perdant pas de vue le but à atteindre et en adaptant les moyens à nos écoles publiques et à l'âge de nos enfants, le système de l'autonomie scolaire finira bien par s'implanter chez nous, et je suis persuadé qu'après en avoir tâté pendant quelque temps, vous n'en voudrez plus d'autre.

Une première façon de commander, dit M. Ernest Picard, est impérieuse, autoritaire. L'idéal qu'elle rêve du subordonné est celui du soldat dont la personnalité s'efface tout entière, qui se fait l'instrument passif et docile des volontés du supérieur. Elle ne fait pas appel à l'intelligence, à l'initiative de l'individu ; elle le comprime au lieu de l'élever ; elle le traite en être passif et non en agent responsable. Cette autorité est pédante et vaine, jalouse de se montrer, de s'exercer pour le plaisir de faire sonner sa supériorité. Elle humilie et mécontente [2].

Eh bien ! nous sommes encore trop imbus de ces traditions de l'ancienne école où régnait entre maître et élèves l'état de guerre avec tous ses inconvénients. L'*Educateur* du 23 octobre 1909 a publié les réflexions, sévères à notre égard, d'un Américain qui a visité nos écoles, et nous pouvons bien le dire entre nous, ce réquisitoire contient plusieurs vérités, plusieurs grandes vérités. Dans cette lutte — je parle de l'ancienne école — les forces étaient inégales et le parti le plus faible, celui des enfants, se trouvait en quelque sorte obligé de recourir à la ruse et à la tromperie : il en résultait, comme l'expose fort bien Consbruch à qui j'emprunte ces considérations, une morale spéciale aux écoliers. De leur côté, les maîtres, pour lutter victorieusement contre le mensonge endémique et la duperie, recouraient volontiers à une discipline de fer, d'ailleurs toute physique, et ne dédaignaient pas les mesquins procédés policiers. Il y avait heureusement des exceptions. Aujourd'hui, l'exception tend à devenir la règle ; il faut qu'elle le devienne

[1] *Die Selbstregierung der Schüler*. Zurich, Schulthess et Cie, imp. — Reproduit en partie dans l'*Ecole et le caractère* (appendice).

[2] Ern. Picard, *Comment traiter l'enfant à l'école ?*

de plus en plus, et qu'un régime basé sur la confiance réciproque et la véracité régisse désormais les rapports entre maîtres et élèves. Cette revendication constitue en somme le symptôme d'une mentalité nouvelle chez les parents et les maîtres, et ceux-ci appliquent à l'école les principes nouveaux qui prennent pied dans les autres domaines de l'activité. En effet, l'Etat, la famille et même jusqu'à un certain point l'armée, renoncent de plus en plus à l'organisation de jadis et partout le régime du collier s'est mitigé [1]. Il semble que l'autorité purement physique se montre de moins on moins efficace et que l'éducateur doive maintenant compter avant tout sur le prestige moral que lui assurera son talent et la valeur de son caractère.

Il y a plus. Le but de l'éducation, c'est de préparer des citoyens actifs et conscients de leurs devoirs. « Si vous traitez l'enfant en être passif, dit M. Picard, en chose, par quel coup de baguette magique allez-vous le transformer en personne ? » Comment veut-on, en effet je vous le demande, qu'il acquière la maîtrise de soi-même, qu'il apprenne à se décider, à ne pas reculer devant les responsabilités, qu'il sache plus tard se conduire en être indépendant, comment le voulez-vous, si pendant la plus grande partie de sa jeunesse, vous lui avez refusé toute initiative ? « Faites-lui réaliser, au contraire, sa situation d'être responsable et libre dans la cité scolaire : il l'est vraiment si de lui-même, il observe la règle et accepte le gouvernement. A-t-il besoin pour se conduire de la crainte du maître, de la cravache ou de la punition ? il n'est qu'un esclave et un sujet. »

Que des actes d'autorité soient nécessaires, et pendant toute la durée de l'éducation, personne ne le conteste. Que certains enfants soient à élever par la manière forte, cela est l'évidence même. Mais l'usage de la contrainte ne peut être qu'un pis aller, et il faut s'acheminer progressivement vers l'idéal de la discipline obtenue par le libre contrôle de l'enfant sur lui-même, par un mouvement intérieur et spontané, par une œuvre de bonne volonté et de maîtrise de soi-même (E. Picard). Cet idéal, nous ne l'atteindrons sans

[1] Consbruch, *Le self-government dans les écoles,* Saemann, janvier 1914. — Résumé dans l'*Education,* juin 1914.

doute jamais, mais nous devons le côtoyer d'aussi près que possible et y tendre de toutes nos forces.

(*A suivre.*) FÉLIX BÉGUIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Enseignement des travaux à l'aiguille.** — Au début de la nouvelle année scolaire, des difficultés très sérieuses se présentent en ce qui concerne l'enseignement spécial donné à nos jeunes filles dans les leçons de travaux à l'aiguille. Un certain nombre d'articles, en particulier les cotons à coudre et à tricoter, font défaut, partiellement ou en totalité, et l'on ne peut indiquer de façon précise le moment où nos fournisseurs les recevront.

Les institutrices devront par conséquent, en attendant de recevoir les fournitures, occuper leurs élèves avec le matériel qu'elles peuvent avoir encore à leur disposition ; il leur est aussi recommandé de faire apporter des travaux de la maison où il n'est en général pas difficile d'en trouver.

Département de l'instruction publique et des cultes.

⁂ **Un drapeau scolaire.** — C'est la première fois que nous entendons dire qu'une classe primaire soit dotée d'un drapeau qui accompagne les élèves dans leurs excursions, fêtes, promotions, etc.

M. *Vullioud, instituteur à Vernex* sur Montreux, vient de faire don à sa classe d'un magnifique drapeau qu'il a peint lui-même. Un des côtés représente, sur soie rouge, les attributs de l'étude avec divers ornements et de l'autre, sur soie blanche, un coucher de soleil sur le lac avec, au premier plan, un boy-scout désignant la croix fédérale. Ces tableaux, fort bien exécutés, ont demandé à M. Vullioud plusieurs mois de travail.

Ce drapeau vient d'être inauguré dans une soirée donnée par les élèves de M. V., soirée fort bien réussie, où déclamations et chants ont été grandement appréciés, et maître et élèves vivement applaudis et remerciés.

⁂ **Le prix « Samuel May ».** — M. May, directeur du Gymnase scientifique cantonal de Lausanne, en souvenir d'un fils décédé qui a demandé à être enseveli dans son village natal de Rances, a donné à cette commune un capital dont les intérêts annuels de 20 francs, doivent servir à récompenser les deux élèves, un garçon et une fille, les plus méritants, quittant l'école. Ce prix vient d'être distribué aux deux élèves dont la conduite et le travail ont donné le plus de satisfaction. L. G.

⁂ **Les maîtres abstinents.** — La Section vaudoise des maîtres abstinents a eu à Lausanne, le 24 avril, à l'Hôtel-de-Ville, son assemblée générale annuelle.

Le rapport sur l'activité du Comité en 1915 constate que, malgré la mobilisation d'une partie des membres de la Société, celle-ci n'en a pas moins poursuivi son activité. Le journal l'*Abstinence* est devenu l'organe obligatoire de la

section. Des clichés antialcooliques pour projections, dont une série concernant l'eau-de-vie (fabrication et effets), sont en préparation. L'*Educateur*, organe de la Société pédagogique romande, donnera des leçons antialcooliques. En réponse à une récente circulaire du Département vaudois de l'instruction publique, la Société a offert aux instituteurs les manuels et les tableaux antialcooliques que le Secrétariat antialcoolique suisse met à sa disposition. La section vaudoise compte actuellement 75 membres actifs et 63 passifs.

Les conférences officielles de districts (instituteurs primaires vaudois) traiteront au mois de mai la question de l'enseignement antialcoolique à l'école. Aussi le Comité avait-il demandé à M. Hercod de faire profiter la Société de son expérience dans ce domaine. Il l'a fait dans une étude documentée, claire et concise. La question de l'alcool, a-t-il dit, est à l'ordre du jour un peu partout. L'alcool est une plaie sociale. L'école a, dans ce domaine, un rôle de premier ordre à jouer. Elle souffre trop souvent des habitudes alcooliques des parents qui ne surveillent pas l'éducation de leurs enfants. L'absorption d'alcool retarde le développement des enfants.

L'ignorance est une des causes principales de l'alcoolisme, avec la gourmandise et la recherche de certains intérêts privés. Or, l'école travaille contre l'ignorance dans tous les domaines.

Les programmes scolaires, quoique chargés, permettent de réserver une place à l'enseignement antialcoolique. Ce qui le prouve, c'est que les pays occupant le premier rang pour l'instruction (Finlande, Suède, Etats-Unis, Canada, France) ont institué un enseignement antialcoolique officiel. En Suisse, cet enseignement se donne officiellement dans les cantons de Genève et de Neuchâtel. L'enseignement antialcoolique doit faire partie de l'enseignement de l'hygiène. On trouverait moyen de le donner en simplifiant utilement d'autres branches du programme. Il faut inculquer aux élèves la pratique de l'hygiène. Cet enseignement doit être simple et basé surtout sur l'observation des faits. Il est difficile à donner et exige beaucoup de tact chez le maître. Il faut éviter de blesser les parents susceptibles. On s'accorde généralement à reconnaître que l'alcool est nuisible à l'enfant pendant sa croissance. On peut donc exiger que l'enfant et que l'adolescent pratiquent l'abstinence totale, laissant les adultes libres de faire leur choix. L'enseignement antialcoolique ainsi compris peut être donné par tous les instituteurs, par les partisans de la modération comme par les abstinents.

L'assemblée a manifesté à M. Hercod le plaisir qu'elle éprouva à l'entendre. M. Mamboury a demandé où en est la pétition adressée au Conseil National contre la distillation libre.

M. Hercod a répondu qu'elle viendra au cours de la session de juin des Chambres fédérales. Les paysans boivent ce qu'ils distillent. Il faudrait qu'ils renoncent à cette distillation libre et utilisent leurs fruits autrement, en les séchant, par exemple, en produisant des fruits de table, que nous recevons surtout de l'étranger. L'alcool produit par la seule régie fédérale servirait à des buts industriels nombreux.

La séance, ouverte à 2 h. 30, a été levée à 5 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Dr *W. Boyd Carpenter*. Introduction à la lecture de la Bible. Traduction de S. Godet. — Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, S. A., éditeurs. — Prix : 2 fr.

Ce petit livre est écrit pour les âmes perplexes et troublées, pour les chercheurs de vérité qui ne craignent pas la critique historique ou scientifique. C'est une œuvre de sage et intelligente initiation aux principaux problèmes que soulève la composition des livres sacrés. L'auteur est un croyant autant qu'un savant. « Evêque de Ripon pendant une trentaine d'années, il appartient à cette élite chez laquelle la foi évangélique et la fidélité à la tradition chrétienne n'excluent point une largeur compréhensive et la perception très nette des besoins des temps présents. » (Note de la traductrice.)

Nous avons lu ces pages avec un intérêt toujours croissant, et nous nous proposons bien d'y revenir quelquefois. Les chapitres sur l'*inspiration* et la *révélation* sont particulièrement instructifs ; mais celui qui retiendra de préférence le lecteur est sans doute le dernier : *L'esprit qu'il faut apporter à la lecture de la Bible*, d'une haute valeur religieuse et pratique.

Il existe beaucoup d'ouvrages, brochures ou gros volumes, qui traitent ces mêmes questions ; mais celui-ci se distingue entre autres par sa concision, sa clarté et l'à-propos de ses aperçus. Ce modeste écrit fera du bien à tous ses lecteurs et contribuera certainement à leur faire mieux connaître et mieux aimer la Bible.

U. B.

VARIÉTÉ

Quelques conseils.

Madame,

Soucieuse du bien-être et de la santé de votre enfant, je me permets de vous communiquer les lignes suivantes, extraites du livre : « le Corps et l'Ame de l'Enfant », du Dr de Fleury :

1° « Un enfant de cinq à huit ans doit dormir de huit heures du soir à sept heures du matin, soit onze heures.

2° » Soignez les dents de vos enfants : les sucreries les gâtent et fatiguent l'estomac.

3° » Quant au régime des boissons, j'estime (c'est le même docteur qui parle) que la sagesse serait de supprimer tous les breuvages fermentés. Non seulement les enfants doivent ne jamais goûter aux liqueurs et à l'alcool, mais il vaudrait mieux pour eux ne boire ni bière ni vin blanc, qui est énervant, ni vin rouge qu'on falsifie trop aisément. Je ne sais qu'un breuvage sain, c'est l'eau pure. »

Espérant que vous réserverez bon accueil à ces conseils d'un sage, agréez, etc....

E. N.

N. B. — Veiller, en outre, aux images, illustrations qui peuvent tomber entre les mains des enfants et observer sa conversation en leur présence.

Affilier votre enfant à la « Mutualité », à l'Assurance-vieillesse en particulier.

PARTIE PRATIQUE

RÉDACTION

Le chemin de l'école au printemps.

Sommaire : Le chemin au matin. — La rosée. — Les petits oiseaux. — Les petites fleurs. — J'aime le chemin de l'école.

Sujet traité : Combien de fois je l'ai parcouru ce petit sentier qui me conduit chaque matin à l'école ! Je l'aime bien, surtout au printemps, car il est plein de choses qui m'égayent et me font oublier la longueur de la route. Chaque matin, je vois la rosée qui se suspend à l'herbe nouvelle comme une petite larme toute prête à tomber des yeux. Quand elle tombe, elle ressemble à la douce pluie qui rafraîchit les plantes. Les petits oiseaux sont déjà revenus en grand nombre pour la belle saison ; ils gazouillent gaiement et le bois en est tout égayé ; ils semblent apporter le printemps. L'hirondelle ne vient pas dans les bois, elle va à la ferme pour annoncer, en messagère fidèle, que le printemps est arrivé ; elle vient réparer son nid et s'installer sous le rebord du toit. Les oiseaux vont commencer à bâtir leurs nids et on va bientôt les voir voleter et s'agiter pour chercher la mousse et la paille nécessaires à leur construction. Ils sont bien contents, car ils n'auront plus faim ni froid ; voilà la belle saison arrivée ! Je n'oublie pas les mignonnes fleurettes du sentier. La modeste violette se cache toujours dans les haies pour qu'on ne la voie pas. Je distingue aussi la fraîche primevère et l'anémone qui me réjouissent. J'aime le chemin de l'école au printemps. Quand j'ai bien travaillé en classe, je reviens à la maison content et tout joyeux ; je cueille quelques fleurs. Mais quand j'ai mal travaillé, j'ai des remords, je suis triste et la route me semble longue. Je voudrais bien le parcourir toujours, ce petit sentier où s'écoulent les meilleurs moments de mon enfance.

(*Travail d'élève.*)

Une ruche par un beau jour de mai.

Sommaire : La ruche dans son cadre : verger ou jardin, arbres en fleurs, ciel ensoleillé. — Les abeilles qui partent : elles sortent, s'arrêtent un instant sur le plateau de la ruche, s'orientent, déploient leurs ailes, partent comme des flèches. — Les abeilles qui butinent ; leur vol de fleur en fleur, leur séjour dans les corolles. — Les abeilles qui rentrent : vol lourd, puis marche difficile sur le plateau ; cuisses chargées de pollen. — Le travail dans la ruche : bourdonnement, grande activité.

Le papillon.

Sommaire : Où il se trouve. — Description : couleur, physionomie générale, ailes, vol, pattes, trompe. — Le papillon se nourrit.

Sujet traité : Un papillon était posé sur une branche de chèvrefeuille. C'était un papillon jaune, dentelé, velouté, émaillé de points rouges et noirs, semblables à des perles. Il avait quatre ailes, et ces ailes étaient si légères que leur mouvement, quoique très rapide, ne faisait aucun bruit. Pendant son vol, il tenait ses

pattes repliées le long de son corps, mais en se posant, il les montrait et je pus en compter trois de chaque côté. Puis je vis le papillon dérouler une trompe fine comme une soie qu'il tenait enroulée à la place de la bouche et la plonger délicatement dans le calice des fleurs, d'où il aspirait sa nourriture sans rien détruire.

Mme Pape-Carpantier.

La rose et le papillon.

Sommaire : Comparez le papillon à la rose et montrez que l'insecte est bien supérieur à la fleur. — Portrait. — Facultés. — Actions.

Sujet traité : Le papillon est plus beau et mieux organisé que la rose.

Considérez avec quel art sont composées les quatre ailes dont il vole, la variété de leurs teintes brillantes, les six pattes armées de griffes avec lesquelles il résiste au vent dans son repos, la trompe roulée avec laquelle il pompe sa nourriture au sein des fleurs, les antennes, organes exquis du toucher qui couronnent sa tête et le réseau admirable des douze mille yeux dont elle est entourée ! Mais ce qui le rend bien supérieur à la rose, c'est qu'il a, outre la beauté des formes, les facultés de voir, d'ouïr, d'odorer, de savourer ou de sentir, de se mouvoir, de vouloir. La rose ne voit, ni n'entend l'enfant qui accourt pour la cueillir ; mais le papillon posé sur elle, échappe à la main prête à le saisir, s'élève dans les airs, s'abaisse, s'éloigne, se rapproche, et, après s'être joué du chasseur, il prend sa volée et va chercher sur d'autres fleurs une retraite plus tranquille.

Bernardin de Saint-Pierre.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

La dînette à la campagne

Thérèse et sa petite sœur Pauline ont invité Pierre et Marthe à une dînette à la campagne. Le couvert est mis sous la tonnelle. A table ! C'est Thérèse qui sert. Elle est sérieuse comme une vraie ménagère. Pierre découpe. Le nez dans l'assiette et les coudes par-dessus la tête, il divise avec effort une cuisse de poulet. Mademoiselle Marthe mange avec élégance, sans bruit, comme les dames. Pauline y fait moins de façons. Elle mange comme elle peut et tant qu'elle peut. Le petit chien Gyp est venu manger les restes et croquer les os. La jolie chose que la dînette !

D'après A. France.

Degré supérieur.

Cloches de Pâques.

Les cloches n'étaient pas en retard. Dans la brume qui montait, leurs voix étaient encloses et serrées. Elles s'échappèrent tout à coup du nuage, et on eût dit que chaque paquet de brouillard éclatait comme une bulle en touchant le mur, et versait à la cime du mont aimé l'harmonie d'un clocher. « Pâques ! Pâques ! Le Seigneur est ressuscité ! Il a changé le monde et délivré les hommes ! Les cieux sont ouverts ! » Elles chantaient cela, les cloches ! Elles venaient du pied de la montagne, et de loin, et de bien loin ; voix de petites cloches et voix de bourdons de cathédrales ; voix qui ne cessaient point, et, d'une volée à l'autre, se prolongeaient en grondements ; voix qui passaient, légères, intermit-

tentes et fines, comme une navette dans la trame; chœur prodigieux dont les chanteurs ne se voyaient point l'un l'autre; cri d'allégresse de tout un peuple d'églises; cantiques de l'éternel printemps, qui s'élançaient du fond de la plaine voilée de nuages, et montaient pour se fondre tous ensemble... — René Bazin.

Notes. — *Bourdon*, très grosse cloche à son grave; *intermittentes*, s'arrêtant et reprenant, par intervalles; l'antonyme est *permanent; navette*, instrument de tisserand, qui sert à porter et à faire courir les fils de la trame entre les fils de la chaîne; *trame*, ensemble des fils que les tisserands font passer transversalement, au moyen de la navette, entre les fils formant la chaîne.

Exercice oral : permutation au présent de l'indicatif.

Rédaction : Nos cloches. L.-A. Rochat.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'hiver n'est déjà plus qu'un souvenir, le radieux printemps est là, les vacances sont appréciées par la gent écolière et par ses conducteurs. J'aime à croire que les mères ont leur part de cette joie; leurs filles savent les décharger de mille soins, afin de procurer une détente à celles que l'hiver a fatiguées aussi.

Il est difficile de rester morose au contact d'une enfant serviable; elle répand le bonheur autour d'elle en prodiguant les sourires affectueux, les paroles aimables, les services multiples; sa bonne humeur est contagieuse, en sorte que toute la famille se ressent de cette atmosphère heureuse. Un tel exemple peut agir plus efficacement qu'on ne s'imagine sur le caractère des frères, des sœurs, des amies qui subissent le charme de cette manière de faire et cherchent à imiter.

C'est ainsi que, sans posséder grand'chose, on peut donner beaucoup.

Sachant se dévouer, la jeune fille ne saura garder pour son usage exclusif l'argent qu'elle possède; les malheurenx auront leur part et la joie de donner la récompensera des sacrifices pécuniaires qu'elle s'impose; il peut arriver qu'elle soit dupe aussi... qu'importe! Il vaut mieux être déçu à maintes reprises que d'être une seule fois sans pitié pour une vraie détresse. L'argent n'est précieux que par le bien qu'il fait; en juger autrement, c'est manquer à la fois d'intelligence et de cœur.

***

Quelques mots maintenant sur les matières premières concernant le menu du jour :

Gruau. Cette substance est particulièrement nutritive, puisqu'elle renferme le 12 % d'albuminoïdes, le 65 % d'hydrocarbonés et le 5 % de graisse. Ce sont les grains d'avoine débarrassés de leur balle et écrasés grossièrement qui fournissent le gruau; en traitant de même les grains de blé, on obtient la semoule.

Saucisses. Pour employer certains déchets, le charcutier les mélange avec de la viande de qualité supérieure, de la graisse, des épices, y ajoute dans certains cas du foie, du poumon, du cœur, des choux même; le tout haché menu est conservé dans des boyaux, ce qui fournit un résultat très recommandable quand les matières premières sont de toute fraîcheur. Cette préparation permet de garder plus longtemps la viande qui ne peut être consommée immédiatement, car on peut sécher et fumer les saucisses. La saucisse à griller est consommée plutôt

fraîche. Une bonne saucisse doit avoir une odeur agréable, une coloration nettement rosée, une pâte bien mélangée, finement hachée; préparée avec de la viande de qualité inférieure, elle peut être dangereuse, car il s'y développe des substances toxiques très violentes.

On admet que la viande, en général, renferme le 76 % d'eau, 21,5 % d'albuminoïdes, 1,5 % de graisse et 1 % de sels; ces chiffres représentent, à peu de chose près, la valeur alimentaire de la saucisse à rôtir.

Pommes de terre. Chacun connaît dans ses grandes lignes l'histoire de la pomme de terre; en général, cependant, on ignore qu'elle était déjà cultivée depuis 150 ans, dans plusieurs provinces françaises, lorsque Parmentier en popularisa la culture en combattant, non sans peine, le préjugé invétéré qui la faisait réserver à la nourriture du bétail et des pauvres gens.

En 1785, le blé fut rare et cher; le gouvernement français fit distribuer une notice contenant des conseils sur la culture de la pomme de terre. Parmentier lutta vingt ans dans le même but.

Cette plante peut prospérer dans les régions où les céréales ne réussissent pas; elle peut se reproduire par les graines, mais, pour hâter la récolte, on préfère les tubercules coupés en morceaux ayant au moins un œil, qui donne naissance à une nouvelle plante. Chez nous, sa fertilité n'est pas extraordinaire, mais en 1890, une pomme de terre venue du Tonkin, pesant 1 kg., fut plantée dans un bon terrain; le poids de la récolte de cette unique semence s'éleva à 19,3 kg., c'est-à-dire 4 kg. de plus qu'un ddal.

Les espèces sont nombreuses; la peau rugueuse correspond généralement à un intérieur farineux.

C'est un aliment particulièrement précieux, seuls les obèses doivent en user avec modération; il se prête à de nombreuses formes culinaires qui charment les palais et les estomacs par leur variété, mais ce légume ne contient que le 23 % de matières nutritives. La pomme de terre renferme beaucoup de fécule, que l'industrie transforme en glucose (sucre); par la fermentation, ce sucre fournit une eau-de-vie peu coûteuse qui permet de fabriquer des liqueurs fort nuisibles; leur usage accentue les progrès effrayants de l'alcoolisme, dans les milieux peu fortunés surtout.

Plusieurs maladies, champignons et insectes, attaquent la pomme de terre : des mesures énergiques sont parfois nécessaires pour écarter ces fléaux.

Oranges. L'oranger prospère sur les côtes de la Méditerranée, où il peut atteindre 6 mètres d'élévation, mais on préfère réduire ses dimensions par la taille, afin que la valeur des fruits en soit augmentée.

On récolte les oranges d'octobre en avril, et, pour les expédier au loin, on se garde de les laisser trop mûrir. Les plus ordinaires se vendent fr. 12 le mille au pays de production, les plus belles atteignent jusqu'à fr. 50 le mille et un arbre en plein rapport, soit de 20 à 24 ans, peut fournir jusqu'à 3000 fruits.

Soit en nature, soit sous forme de confiture, de salade, d'orangeade (jus d'orange mêlé à l'eau sucrée), ce fruit est apprécié par les malades et les bien portants. L'oranger amer ou bigaradier fournit les feuilles qui s'utilisent comme calmants, les fleurs pour mariées, et l'écorce de ses fruits est celle que l'on emploie pour préparer le curaçao, apéritif renommé autant que malsain.

Les mandarines sont plus petites et plus douces que les oranges; comme le mandarinier est assez délicat, on le greffe souvent sur le bigaradier pour augmenter sa résistance. AD. DÉVERIN-MAYOR.

MENU

Soupe au gruau.
Saucisse à rôtir.
Pommes de terre au vin.
Salade d'oranges.

Proportions pour 6 à 7 personnes.

Soupe au gruau.

Laver et mettre dans la marmite 300 g. de gruau d'avoine avec de l'eau froide. Quand cela cuit, ajouter un morceau de beurre, une carotte, un poireau et laisser cuire à petit feu pendant au moins 2 heures. Ajouter de l'eau, si elle diminue, et surveiller que le gruau ne s'attache pas. Un jarret de veau cuit dans cette soupe la rend meilleure.

Passer la soupe en la servant, mais presser un peu sur le gruau pour en extraire toute la crème. Saler dans la soupière ou peu avant de servir. Ajouter, à volonté, encore un petit morceau de beurre et des croûtons frits.

Le petit gruau cassé se cuit 1 h. à 1 1/2 h. et le gros gruau 2 à 3 h. On peut le recuire une seconde fois, la soupe sera moins épaisse, on y mettra des croûtons.

Saucisse à rôtir.

Placer la saucisse dans la poêle avec très peu de graisse, 1/2 verre d'eau, 1/4 de verre de vin; la couvrir et la faire cuire un peu rapidement jusqu'à ce que l'eau soit évaporée. Enlever alors le couvercle et faire rôtir doucement la saucisse dans la graisse qu'elle a rendue.

Quand elle est rôtie et qu'elle a cuit au moins 10 à 15 minutes, la sortir sur un plat chaud, enlever une partie de la graisse, s'il y en a trop, mouiller avec un peu d'eau et, si l'on veut, encore 1/2 verre de vin, bien remuer avec la spatule pour détacher le fond de la poêle, faire donner 2 à 3 ondes et servir ce jus sur la saucisse.

Pommes de terre au vin.

Peler, laver et couper en petits carrés des pommes de terre. Faire fondre dans la marmite une bonne cuillerée de graisse, y faire légèrement roussir une cuillerée de farine; mouiller avec 1/2 l. d'eau et remuer jusqu'à ébullition. Quand la sauce cuit, y mettre les pommes de terre, un oignon piqué d'un clou de girofle, une grosse feuille de laurier, 1 à 2 verres de vin, du sel et du poivre.

Cuire à petit feu, 30 à 40 min. environ, jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres, sans être écrasées. Avant de servir, enlever laurier et oignon. Si l'on aime que la sauce ait plus de goût, on ajoute, au moment de servir, un filet de vinaigre — à peu près une cuillerée à soupe.

Les pommes de terre au bouillon se font de même, sauf que l'on mouille avec du bouillon au lieu d'eau et de vin.

Salade d'oranges.

Peler soigneusement les oranges, les couper en rouelles, en écartant les pepins, mettre chaque orange coupée au fur et à mesure dans un saladier, en saupoudrant sur chacune un peu de sucre fin. Quand tous les fruits sont coupés et sucrés, arroser le tout de deux cuillerées à soupe de rhum ou d'eau-de-cerises. Préparer d'avance et remuer de temps en temps.

On fait de même la *salade aux pêches.*

Pour la *compote d'oranges*, on coupe les fruits de la même manière ; on les place dans un compotier, sans les sucrer. Il faut ensuite faire un sirop avec deux verres d'eau, 150 à 200 g. de sucre et l'écorce finement pelée d'une orange. Faire cuire ce sirop quelques minutes, qu'il devienne un peu moelleux, verser dedans un petit verre de liqueur et en arroser les oranges.

Pour les personnes qui ne font pas volontiers usage d'alcool, on peut le supprimer et ne mettre que le sucre, ou le remplacer par une à deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranger.

Prix de revient du repas.	*F. C.*
Soupe : 300 g. gruau, fr. 0,27 ; eau ; 30 g. beurre, fr. 0,13 ; 1 carotte, fr. 0,02 ; 1 poireau, fr. 0,02 ; sel, épices, fr. 0,02 ; croûtons, fr. 0,08	0 54
Saucisse : 1/2 kg. saucisse, fr. 1,65 ; 3/4 verre de vin, fr. 0,06 ; eau ; 25 g. graisse, fr. 0,07	1 78
Pommes de terre : 30 g. graisse, fr. 0,09 ; 1 cuill. farine, fr. 0,02 ; eau ; 1 1/2 kg. p. d. t., fr. 0,23 ; oignon, fr. 0,03 ; épices et sel, fr. 0,02 ; 1 verre de vin, fr. 0,08 ; 1 cuill. vinaigre, fr. 0,02	0 49
Salade d'oranges : 6 oranges, fr. 0,50 ; 100 g. sucre fin, fr. 0,09 ; 2 cuill. liqueur, fr. 0,12	0 71
Pain et feu : pain, fr. 0,35 ; combustible, fr. 0,50	0 85
Total pour 7 personnes,	fr. 4 37

Pour 1 personne, fr. 4,37 : 7 = fr. **0,62.**

Avril 1916. MARG. DELACRAUSAZ.

ERRATUM : Dans le numéro du 1er avril, page 208, 11e ligne, lire : *sucre brisé* et non sucre brûlé.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE. (Suite.)[1]

Les amendements : chaux, marne.

1° *La chaux.*

a) *Préparation de la chaux vive.* Mettre dans le poêle de la classe, au milieu des charbons ardents, un morceau de calcaire de la grosseur du poing, l'enlever au bout de deux à trois heures, et lorsqu'il est refroidi, constater qu'il ne bouillonne plus sous l'action de l'acide chlorhydrique : c'est de la *chaux vive.* (Si l'on met cette chaux dans une boîte bien close, elle se conserve sans altération.)

b) *Hydratation de la chaux.* Mettre sur la table un journal plié en quatre ;

[1] Voir l'*Educateur*, Nos 4, 9 et 15.

poser dessus un morceau de chaux vive et l'arroser d'eau versée par petite quantité, à l'aide d'une cuiller à café : l'eau est absorbée, et cependant la chaux reste sèche ; peu à peu, cette chaux s'échauffe, se fendille, se boursoufle et tombe en poussière, en dégageant, à l'état de vapeur, une partie de l'eau absorbée : on a alors de la *chaux éteinte*.

Remarque. Le même phénomène s'observe si la chaux est abandonnée au contact de l'air, dont elle absorbe lentement la vapeur d'eau : c'est ce qui se produit dans l'opération du « *chaulage* » des terres.

c) *Chaulage*. Prendre une caisse plate remplie de terre un peu humide (image du champ à chauler), déposer sur la terre plusieurs petits tas de chaux vive (en fragments de 1 à 2 cm. de grosseur), et recouvrir chaque tas d'une mince couche de terre ; la chaux s'hydrate lentement en absorbant l'eau du sol et de l'atmosphère. Quand elle est réduite en poudre, il suffit de la répandre et de la mêler à la terre.

2° *La marne.*

La marne est un mélange de calcaire et d'argile : le constater. A cet effet, en mettre un fragment dans un verre renfermant de l'acide chlorhydrique étendu d'eau : le calcaire se dissout en dégageant du gaz carbonique, et l'argile forme, au fond du verre, un dépôt boueux plus ou moins abondant (selon que la marne est plus ou moins argileuse).

P. Chauvet.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes donnés dans le n° 11 de l'« Educateur ».

Premier problème pour les maîtres.

Représentons par x le nombre des minutes qui dépassent 11 h. ou la distance comprise entre le point 12 h. et celui où se trouve la grande aiguille. Pendant le temps qu'a mis la grande aiguille pour avancer de x minutes, la petite a avancé de $x : 12$.

Pour arriver à la place de la grande aiguille, la petite aiguille doit parcourir

$$\left(5 - \frac{x}{12}\right) + x = 5 + \frac{11}{12}x.$$

Tandis que la grande aiguille, pour arriver à la place de la petite, devra parcourir

$$60 + 60 - \left(5 + \frac{11}{12}x\right).$$

Or, la petite aiguille va 12 fois moins vite, nous pouvons donc poser

$$12\left(5 + \frac{11}{12}x\right) = 60 + 60 - \left(5 + \frac{11}{12}x\right)$$

équation qu'il suffit de résoudre

$$60 + 11x = 120 - 5 - \frac{11}{12}x$$

$$143x = 660$$

$$x = \frac{660}{143} = 4 \text{ min. } 36 \text{ sec. } \frac{12}{13}$$

L'heure indiquée sera donc 11 h. $^1/_{13}$ ou 11 h. 4 min. 36 $^{12}/_{13}$ sec.

J. Rollier, Reconvilier.

Deuxième problème pour les maîtres.

La plus légère pièce de monnaie, 1 cent., pèse 1,5 g. Donc la pièce primitive pesait au moins 1,5 g. $\times$ 5 = 7,5 g. C'était donc un écu ou une pièce de fr. 2. Mais nos collègues n'avaient pas un écu, car 5 pièces pesant autant qu'un écu ne seraient autres que fr. 5 et la dépense serait nulle. *Ils avaient donc une pièce de fr. 2 qui pèse 10 g.*, et on leur a rendu, en dernier lieu, *5 pièces de 5 centimes de 2 g. chacune = 10 g.* La première fois, ils ont dépensé 50 centimes et on leur a rendu 3 pièces de cette valeur, puis le dîner a coûté fr. 1,25 et le solde est 25 centimes.

M. Reymond, Chevilly.

Problème pour les élèves.

En 12 h., les aiguilles se rencontrent 11 fois à intervalles égaux. Entre 2 rencontres, il s'écoule donc 12 h. : 11 = 1 $^1/_{11}$ h. La première superposition des aiguilles, à partir de 7 h., sera la 7e depuis midi. Il se sera donc écoulé 1 $^1/_{11}$ h. $\times$ 7 = *7 h. 38 m. 10* $^{10}/_{11}$ *s.*

Fanny Reber, Yverdon.

MM. A. Corbaz, à Gingins, et L. Schülé, à Lausanne, nous ont aussi adressé des solutions exactes.

Problèmes pour les maîtres.

1. Un bassin d'une contenance de 4335 l. a été creusé dans un bloc de 3,30 m. de longueur, une largeur de 2 m. et 1 m. de hauteur. Les parois et le fond sont d'égale épaisseur. Quelle est cette épaisseur ?

(*Communiqué* par M. A. Corbaz.)

2. A deux de ses clients, un marchand pèse un même poids de marchandise, avec une balance à bras inégaux. Il intervertit, dans les deux cas, l'usage des plateaux. Le marchand, en procédant ainsi, gagne-t-il ou perd-il ? M. à L.

Problème pour les élèves.

1. Indiquez un moyen rapide pour trouver la somme des 99 premiers nombres ?

Adresser les réponses et solutions au Rédacteur de la Partie pratique, avant le 15 mai 1916.

VARIÉTÉ

A l'examen de géographie.

L'expert : Quel est le chef-lieu des Grisons ?

L'élève : Oh ! Monsieur ! je n'ai pas appris les pays étrangers ; cette année je n'ai étudié que la Suisse.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

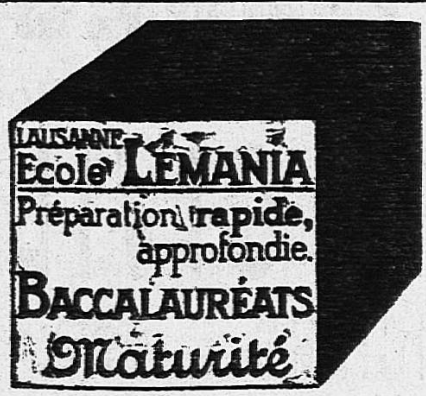

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

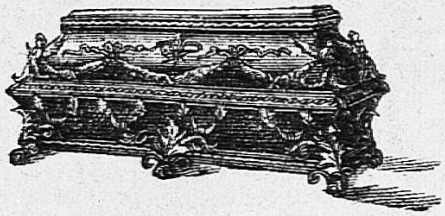

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

MAX SCHMIDT & Cie

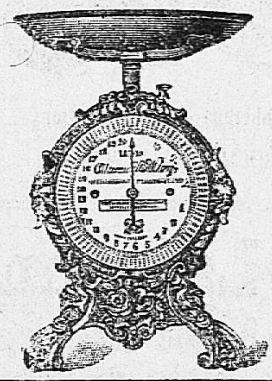

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE ▫ OUTILS

Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne, Rue du Pont

VÊTEMENTS CIVILS

ET UNIFORMES OFFICIERS

Complets

fantaisie
et cérémonie
Coupe moderne
Travail soigné

COSTUMES
sports

MANTEAUX
de pluie

COSTUMES
Enfants

10 % comptant aux instituteurs de la S. P. V.

PHOTOGRAPHIE Chs MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.
Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone — **Ascenseur**

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze**, J., inst.. vice-président de la Soc. pédag neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst. Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst. Vennes s. Lausanne
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur. Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Braadt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef. Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

PARIS, 28, rue de Bondy

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

COMÉDIES — MONOLOGUES

M. de Bosguérard	* **Le retour de l'enfant prodigue**, comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
—	* **L'aveugle ou le devin du village**, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* **A la fleur de l'âge**, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* **Pour l'enfant**, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* **Notre jour**, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* **L'Anglais tel qu'on le roule**, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	**L'eunuque amoureux**, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	**Un prêté pour un rendu**, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	**C'est pour mon neveu**, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	**Le marquis de Cyrano**, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* **La dernière lettre**, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* **Mon contrat de mariage**,	
—	* **Je n'emmènerai plus papa au cinéma** (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* **J'ai horreur du mariage**, monologue gai	0.50
—	* **L'agent arrange et dérange**, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* **Comme papa**, monologue pour garçon	0.50
—	* **Futur présent**, monologue pour mariage	0.50
—	* **Prince des blagueurs**	0.50
—	* **Les débuts de Cassoulade** (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — J. Cordey, gérant.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIme ANNÉE. — No 18 LAUSANNE — 6 mai 1916.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIES·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger. 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

CARTES

CARTES MANUELLES :

Carte du Canton de Vaud à l'usage des écoles, publiée par le Département de l'Instruction publique Echelle 1/200.000. Titre et divisions politiques au dos en couleurs . . . . . fr. **1.25**

Carte manuelle de l'Europe par H. Keller, pour élèves. Echelle 1/11.000.000. . . . . fr. **—.75**

Carte de la Suisse, Echelle 1/700.000, par W. Rosier, sur papier fort . . . . . fr. **0.50**
sur papyrolin (papier toile) . . . . . fr. **0.70**
La même (carte muette) . . . . . fr. **0.20**

CARTES MURALES :

Nouvelle carte murale du Canton de Vaud. Au 1/100.000, publiée sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Tirée en 12 couleurs, contient environ 3000 noms. Dimensions : 141×122 cm. Montée sur toile avec rouleaux fr. **30.—**

Les écoles officielles qui commandent cette carte par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique bénéficient du prix spécial de fr. 20.

Carte murale de la Suisse par H. Keller. Echelle 1/200.000 (176×117 cm.).
I. Edition avec limites des cantons en couleurs. . . fr. **20.—**
II. Edition avec limites des cantons en couleurs et teintes plates pour les territoires cantonaux . . . . . fr. **22.—**

Planiglobe en deux hémisphères par W. Rosier et M. Borel. Edition physique-politique. Echelle 1/13.500.000. Chaque carte mesurant 1 m. 55 sur 1 m. 60, montée sur toile avec rouleaux, vendue séparément . . . . . fr. **24.—**
Les deux cartes vendues ensemble. . . . . fr. **45.—**

Carte murale de l'Europe par les mêmes. Edition physique-politique. Echelle 1/3.200.000. Dimensions 183×164 cm., montée sur toile et rouleaux . . . . . fr. **25.—**

Ces trois dernières cartes sont recommandées ou adoptées par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

Toutes les cartes annoncées ci-dessus sont envoyées à l'examen sur demande.